

Localisation : Lit mineur de la Durance

Aléa : Inondation par la Durance et la Gyronde (aléa fort)

OCCUPATIONS ET UTILISATIONS DU SOL :

Toute occupation et utilisation du sol, de quelque nature qu'elles soient, sont interdites, à l'exception de celles décrites ci-après, sous réserve des autres réglementations en vigueur, et à condition qu'elles n'aggravent pas les risques, n'en provoquent pas de nouveaux, ne présentent qu'une vulnérabilité restreinte et qu'elles prennent en compte les caractéristiques techniques des phénomènes.

- * Les équipements nécessaires au fonctionnement des activités de l'usine hydro-électrique
- * Tous travaux et aménagements de nature à réduire les risques.
- * Les équipements nécessaires au fonctionnement des activités de service public à l'exclusion des ERP et des services de secours.
- * La traversée par des pistes, chemins et routes.